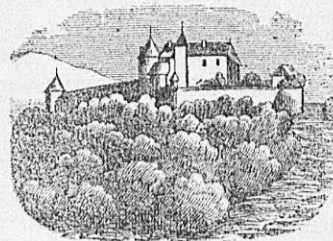




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
» » 6 mois » 2.—  
Pour l'Etranger le port en sus.  
Prix du Numéro 15 Cts.  
On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.  
Annonces: Pour le Canton  
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,  
la ligne ou son espace.  
Réclames 50 Cts. la ligne.  
S'adresser à M. Brunisholz,  
Grand'Rue N° 164.  
Lettres et argents franco.

Les personnes qui s'abonneront à  
**la Gruyère jusqu'à fin décembre 1883**  
recevront le journal au prix de 3 fr. 50 ct.  
dès le 20 novembre courant.

BULLE, le 24 Novembre 1882.

## Exposition nationale suisse à Zurich en 1883.

### Agriculture.

Au mois de mai prochain, Zurich, la belle et riante cité de la Limmat, verra s'ouvrir la grande exposition nationale suisse. Le comité central zurichois, dont l'intelligence et l'activité sont au-dessus de tout éloge, ne négligera rien pour donner à cette exhibition un caractère patriotique et grandiose. Nous pourrions admirer, étalés dans ces temples de l'industrie qui s'élèvent majestueusement sur ces places splendides qui avoisinent la gare et que la Sihl et la Limmat sillonnent de leurs méandres, tous les produits du sol helvétique et du travail national.

Ce ne seront malheureusement ni l'exhibition des produits textiles, ni l'exposition des instruments et des machines qui intéresseront d'une manière spéciale les citoyens d'un canton qui, comme le notre, manque totalement d'industrie et doit chercher toutes ses ressources dans l'agriculture.

C'est donc de cette section si importante de l'Exposition suisse que nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs, en leur offrant une analyse succincte du programme spécial de l'agriculture, que nous venons de recevoir à la dernière heure.

L'agriculture forme le groupe 26 de l'exposition et embrassera toutes les branches du travail et de la production agricole suisse, ainsi que des industries qui s'y rattachent.

L'exposition devant durer six mois, se divisera nécessairement, pour ce groupe, en deux parties:

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

## LE PINSON DES COLOMBETTES

PAR  
L. FAVRE

II

LA FOIRE DE BULLE.

(Suite.)

La bonne humeur, l'entrain, la gaieté, reparurent bientôt sur tous les visages; on se fit part des émotions dont on avait été agité, et l'on goûta avec mille fois plus de douceur la sécurité présente, après le trouble et les angoisses que l'on venait de traverser.

La nuit tombait lorsqu'ils se mirent en marche. La route, si animée le matin, était presque déserte; à peine apercevait-on çà et là quelques groupes attardés regagnant leurs pénates d'une allure oscillante, ou quelque vœgeli passant comme l'éclair en soulevant des tourbillons de poussière.

Lorsqu'ils arrivèrent devant le presbytère, ils aperçurent à l'une des fenêtres du premier étage le curé qui, une chandelle à la main, semblait examiner avec anxiété la cage confiée à sa garde.

— Bonsoir, monsieur le curé, dit Henri, voici les voyageurs; comment va le pinson?

— Mal, monsieur Henri, mal; je me demande ce qu'on pourrait faire pour le sauver. Votre papa est-il là?

L'exposition temporaire de bétail, de fruits, de légumes, et des produits de l'industrie laitière qui nous offrira, sans contredit, un tableau complet de ce que le pays peut produire de mieux et de plus parfait. Il est bien naturel que l'exposition de ces produits ne peut avoir qu'une durée restreinte.

L'exposition permanente comprendra les machines, les instruments, les matières auxiliaires, et différera des concours agricoles fédéraux en ce que les Suisses seuls seront admis à concourir et qu'elle ne sera ouverte qu'au travail national.

Le but de l'exposition suisse est de présenter un tableau aussi complet que possible de la sphère d'activité, de la production agricole et d'offrir aux producteurs l'occasion de faire connaître leurs produits et de leur en faciliter l'écoulement.

L'exposition permanente comprendra:

1. Progrès agricole, soit tous les écrits relatifs à l'agriculture;
2. Les machines et instruments;
3. Les matières auxiliaires, soit les engrais artificiels, les substances alimentaires, les graines et semences, les produits susceptibles d'être conservés comme le tabac, le houblon, les céréales, les produits tissés et des vers à soie;
4. L'apiculture, qui sera représentée d'une manière très complète;
5. Les instruments servant à l'industrie laitière;
6. La culture de la vigne et des arbres fruitiers.

Les expositions temporaires, qui auront lieu à des époques différentes, comprendront:

1. Les animaux: chevaux, bétail bovin, petit bétail, abeilles, volailles, chiens;
2. Les produits: fruits, raisins, légumes et les produits divers de l'industrie laitière.

Cet exposé succinct suffit pour nous donner une idée de l'ensemble du groupe agricole et pour nous convaincre que cette science ne sera pas négligée.

Le comité organisateur s'est donné pour but, non pas de présenter au public une quantité indéfinie de produits agricoles, mais bien plutôt un choix de ce

que nous pouvons offrir de mieux et de plus parfait dans chaque branche. On a fait les plus grands efforts pour donner à cette exposition un caractère général, de manière à ce qu'elle embrasse l'universalité de la production agricole de notre pays.

Cette vaste exhibition nationale sera la manifestation de la productivité agricole suisse et offrira aux visiteurs qui afflueront à Zurich, pendant les six mois de sa durée, tout ce que notre agriculture peut présenter de réussi et de perfectionné. Des mesures spéciales seront prises pour que chaque objet, produit ou machine exposé, puisse être vendu sur place et à bref délai, ce qui sera incontestablement très-avantageux pour les exposants.

S'inspirant du principe qu'il faut non pas rechercher le nombre, mais bien la qualité des sujets exposés, le comité a trouvé bon de fixer, pour le bétail et les fromages, des primes plus élevées que dans les concours fédéraux précédents: ces primes seront surtout irréductibles, de manière à éviter toutes déceptions aux exposants couronnés.

C'est ainsi que dans la race bovine les prix, pour les taureaux, varieront d'un maximum de fr. 400 à un minimum de fr. 100; pour les vaches et génisses d'un maximum de fr. 300 à un minimum de fr. 80. Le bétail de boucherie obtiendra de fr. 200 à fr. 60.

Dans la section de la race chevaline, les primes des étalons reproducteurs varieront d'un maximum de fr. 400 à un minimum de fr. 100.

Les jeunes étalons, de 1 à 3 ans, obtiendront des récompenses de fr. 150 à fr. 50.

Les juments poulinières de fr. 200 à fr. 50.

Les juments de 1 à 4 ans de fr. 100 à fr. 50.

Les récompenses du petit bétail ont aussi leur importance. Dans la race porcine, les mâles de pure race obtiendront de fr. 100 à fr. 50; les mâles croisés ou de race du pays de fr. 60 à un minimum de fr. 30. Les primes des femelles sont fixées de fr. 80 à fr. 40.

Dans la race bovine, les bœufs recevront de fr. 60 à fr. 30, les brebis de fr. 50 à fr. 25.

Les volailles et les lapins ne sont pas oubliés.

— Et moi, crois-tu que j'étais gai? j'ai passé une soirée... si j'eusse su que tu y tenais, je n'aurais jamais songé à le prendre.

— J'ai eu tort de le cacher, et j'en suis punie puisque nous sommes menacés de le perdre. Adieu, je te confie ce que j'ai de plus cher après papa et maman; tâche de sauver le pinson; si tu réussis, je t'aimerai toute ma vie.

Ils échangèrent dans les ténèbres de l'escalier une chande poignée de main. Un instant après la voiture contourna le jardin et prenait au grand trot le chemin des Colombettes.

III

### LE DÉJEUNER DU PINSON

Après la pluie de la nuit, le soleil se leva dans un ciel parfaitement pur. L'air était d'une fraîcheur délicieuse; mille senteurs aromatiques descendaient des pâturages et des grandes forêts; des gouttes d'eau scintillaient aux feuilles des arbres, aux brins d'herbe, aux fleurs qu'agitait doucement la brise matinale.

Debout à sa fenêtre ouverte, Julia contemplait le ciel bleu, la forêt sombre, les montagnes éclairées par un gai soleil; elle respirait sans le sentir l'air embaumé et prêtait une oreille distraite aux mille voix joyeuses qui montaient des bois et des campagnes. Sa nuit n'avait pas été paisible, elle avait vu dans ses rêves des taureaux furieux, des chiens enragés qui la poursuivaient et qui foulaient aux pieds le beau cadet et son cher pinson. Elle se disait que ces rêves étaient probablement des présages funestes, et elle soupirait après le moment où elle aurait des nouvelles de l'un et de l'autre. La blessure d'Henri



VARIÉTÉS

Un maquignon, ayant vendu un cheval, dit : « Monsieur, faites le voir, je le garantis sans défaut. » Ce cheval se trouva aveugle : l'acheteur voulut l'obliger de le reprendre ; mais le maquignon soutint qu'on ne pouvait pas l'y contraindre, puisqu'il avait averti qu'il était aveugle en disant : « Faites le voir, je le garantis sans défaut. »

Expériences agricoles.

Une expérience curieuse et concluante est celle faite par un éleveur de bétail qui, désireux de connaître l'utilité qu'il y a à tenir les vaches étrillées, en a laissée une pendant 14 jours sans ces soins de propreté, tout en ne changeant rien à son régime. Pendant ces 14 jours la vache a donné 11 litres de lait de moins que lorsqu'elle était étrillée et tenue propre.

En 1652, l'ermitage du Châtelet qui se trouvait entre les rochers d'Estavannens d'un côté et la Dent de Broc de l'autre, était occupé par frère Aymoz Syvaz.

Dans le protocole du conseil de Gruyères du 10 novembre 1653, on lit :

« Ordonné à frère Aymoz, saint ermite, une paire de souliers, à condition qu'il soit averti à se mieux comporter, plus exemplairement, à éviter les tavernes des jours entiers. »

Voilà un saint ermite qui n'est pas trop saint ! Celui-là ne se contentait pas, paraît-il, de l'eau claire de sa source. C'est bien le cas de dire que l'habit ne fait pas le moine. (Gruyère par J. H. Thorin.)

Bénéfices d'inventaire, discussions, faillites, assemblées de créanciers, ventes juridiques.

Discussion des biens de la succession vacante de Théodore feu Ferdinand Tercier, de Vuadens, comptable, décédé à Fribourg. Inscriptions des prétentions au greffe du tribunal de la Sarine jusqu'au 4 Décembre.

Bénéfice d'inventaire de Pierre Thomet de Villarsbeney. Inscriptions au greffe du tribunal de la Gruyère jusqu'au 27 décembre.

Discussion des biens d'Antoine et Jean, fils de Jos. Knech à Fribourg et d'Alfred, fils de Barthélemy Despont au dit lieu. Inscriptions au greffe du tribunal de la Sarine jusqu'au 26 décembre.

A Froideville, rière Posieux, le 27 novembre courant, dès 10 heures du matin, de 3 chevaux, 3 bœufs d'attelage et l'attirail complet d'une grande ferme.

Discussion juridique des biens de la succession répudiée d'Alexandre Martine, de France. Inscriptions au greffe du tribunal à Châtel-St-Denis jusqu'au 2 janvier prochain.

Discussion des biens de Marie-Hélène Robatel de Prez-vers-Noréaz. Inscriptions au greffe du tribunal à Fribourg jusqu'au 2 janvier prochain.

Réunion des créanciers d'Antoine, François, Jeannet, Jean et Marie Gabriel, à Granges, le 29 courant, à 2 heures après midi au château de Châtel-St-Denis, pour procéder aux collocations.

Faillite de Joseph Chipret à Fribourg. Réunion des créanciers le 7 Décembre prochain à 10 heures du matin à la salle du tribunal de commerce à Fribourg.

Mercuriale du marché de Bulle du 23 Novembre 1882.

		F.	C.	F.	C.
Froment . . .	le sac de 150 litres	28	—	à	30
Messel . . .	„ „ „	—	—	à	—
Seigle . . .	„ „ „	24	—	à	—
Epeautre . . .	„ „ „	—	—	à	—
Orge . . .	„ „ „	—	—	à	—
Avoine . . .	„ „ „	14	—	à	15 50
Pommes de terre . . .	le décalitre	—	80	à	— 85
Fromages, gras . . .	le kilo	1	40	à	1 50
„ maigre . . .	„	—	90	à	1 —
Beurre . . .	„	2	60	à	3 —
Oeufs . . .	la douzaine	1	15	à	1 20

Les Etrennes fribourgeoises pour 1883, l'almanach le plus utile et le plus intéressant vient de sortir de presse. Il forme un joli volume que l'on devrait trouver aux rayons de la bibliothèque de chaque famille : la modicité de son prix est vraiment hors de toute proportion avec son étendue, le nombre des matières qui y sont traitées et l'intérêt qu'elles offrent.

A chaque page du mois nous trouvons quelques proverbes tirés de manuscrits des siècles derniers. La nomenclature complète des autorités fédérales et cantonales avec désignation des fonctionnaires de tous ordres, suivie d'un tarif de l'administration des postes, termine la première partie.

La seconde partie peut charmer bien des soirées d'hiver. Ce ne sont point, à vrai dire, les récits fantasmagoriques qui donnent le cauchemar aux enfants ; les Etrennes n'ont en cela rien de commun avec les vulgaires almanachs. Par contre, l'agriculture, la littérature, les sciences, les arts, les notices biographiques et nécrologiques y occupent une large place.

La partie amusante est traitée de main de maître ; anecdotes, dialogues saisis au vol, traits d'esprit, tout est frappé au coin du bon goût.

Pour la rédaction : C. GILLARD.

Maintenant son cadavre est exposé dans la grande salle de l'auberge du Tir. Il y a affluence de curieux. C'est un beau jeune sanglier du poids de 95 kilos, soit environ 2 quintaux.

Pourrait-on prier l'administration communale de faire l'acquisition de cet fauve pour le musée qu'elle projette d'établir ?

Mercredi dernier un homme de Nerivue travaillait à ouvrir le chemin de la gorge de Lévy. Il a glissé dans le précipice, un rocher de soixante pieds de hauteur. Pendant plus de deux heures ce malheureux est resté dans le torrent, la tête seule sortait de l'eau. Les gémissements furent entendus d'un passant qui courut au village appeler du secours. L'on apercevait le malheureux, mais il fallait encore descendre dans la gorge. Un jeune homme attaché à une corde se laisse glisser jusqu'à une saillie de rocher sur laquelle se trouvait un buisson. La longueur de la corde ne permettant pas d'arriver au bas du ravin, il la fixa aux branches du buisson et se laissa glisser à nouveau. Quelques camarades le suivent en usant du même procédé ; une échelle de trente pieds environ est descendue. Mais il faut refaire le même chemin en montant avec le poids de l'homme horriblement mutilé. L'échelle est adossée au rocher, on grimpe jusqu'à la saillie indiquée, l'échelle ne va pas plus haut, on la retire pour la fixer sur la saillie et atteindre ainsi le chemin. Cet intéressant sauvetage s'est opéré sans le moindre accident. Il fait honneur au courage, au sang froid et au dévouement de ceux qui y ont participé.

Dimanche dernier l'Unione filarmonica de Lucens a donné à l'Hôtel des Alpes un concert des mieux réussi au profit des inondés de la haute Italie. La musique de Lucens est composée de jeunes gens de la fabrique d'horlogerie Junod ; la plupart sont des apprentis qui au lieu de passer leurs moments de loisir dans les estaminets, s'occupent de musique.

Le programme du concert était riche et varié. L'exécution des morceaux a été excellente. Les morceaux de clarinette, cet instrument si ingrat, ont tout spécialement excité l'admiration du public.

L'Union harmonique joue avec feu, délicatesse et précision. Elle s'est acquise la sympathie de la population de Bulle et mérite tous nos éloges.

Soirée dramatique.

Jeudi 30 novembre 1882, à 7 1/2 heures, à l'Hôtel-de-Ville de Bulle, aura lieu une modeste soirée dramatique, donnée par quelques jeunes filles de Bulle, au bénéfice des enfants pauvres à vêtir pour la première communion.

Ouverture de la salle à 7 heures.  
Le programme donnera les détails.

ÉTRANGER

**France.** — La police a arrêté à Lyon le 19 novembre 25 individus suspects d'agissements anarchistes.

**Allemagne.** — La police a arrêté à Berlin le nommé Wittington, porteur de dix-huit paquets de dynamite.

**Autriche-Hongrie.** — La police a procédé à l'arrestation de six ouvriers de métiers, après une visite domiciliaire dans laquelle ont été saisies une quantité considérable de brochures socialistes cachées, et plusieurs projectiles chargés d'une matière qu'il reste encore à examiner.

**Etats-Unis.** — Nous avons sous les yeux un journal que nos compatriotes viennent de fonder à New-York sous le titre : *La Croix Fédérale*. C'est le seul journal publié en langue française aux États-Unis. Les nouvelles de la Suisse y figurent en grand nombre à côté des questions politiques, industrielles et commerciales.

**Chili.** — Le congrès du Chili a voté 34 millions de piastres pour la continuation de la guerre avec le Pérou.

CAUSERIE AGRICOLE.

Labourage et Assainissement.

II.  
— Faites excuse si je vous coupe la parole, monsieur Mathieu, dit l'un des auditeurs ; tout à l'heure, vous vous êtes servi d'un mot qui est trop fort pour nous autres. Qu'est-ce que vous appelez donc l'électricité ?

— C'est, mon garçon, quelque chose d'invisible qui court dans l'air, dans la terre, dans notre corps, partout. Quand un orage vient, c'est l'électricité qui donne de la mauvaise humeur aux mouches à miel, aux mouches de nos maisons, qui s'en prennent à notre peau, aux taons qui s'en prennent à nos mou-

tons et à nos chevaux qu'ils mordent au vif. C'est l'électricité de l'air qui nous donne des inquiétudes dans les jambes, dans les bras, qui réveille les vieilles douleurs, qui nous rend la tête lourde et nous agite quand il tonne ; c'est elle qui allume des gaz dans l'air et fait les éclairs et la foudre : c'est elle qui fait tourner notre lait, casse les arbres, démolit les maisons et tue les gens ; c'est elle qui vous engourdit et vous picote le creux de la main, quand vous la frottez sur la peau d'un chat ; c'est elle qui attire les barbes de plume, quand vous en approchez un bâton de cire d'Espagne ou de résine que vous venez de frotter vivement sur la laine de votre veste ou de votre pantalon ; c'est elle, enfin, qui fait pousser l'herbe si vite après une pluie d'orage. Vous ne vous doutiez guère, ni les uns ni les autres, de faire un compliment à l'électricité, quand il vous est arrivé de dire : S'il tonne en avril, le laboureur se réjouit et le vigneron prépare son baril. N'est-ce pas que vous ne vous en doutiez guère ?

— Ah ! c'est ça l'électricité, s'écria Nicolas d'un air ébahi. Bon, bon, cela suffit, monsieur Mathieu, nous y sommes à présent ; grand merci de l'explication.

— Pour lors, je reviens au labourage ; la chose en vaut la peine. Terrain bien labouré, terrain bien préparé ; c'est convenu.

Qui veut bien finir, doit bien commencer ; qui veut bien cultiver, ne doit pas en mener large, car le terrain ne rend qu'en raison de ce qu'on lui prête. Pour un grattage de rien, une récolte de rien, ne l'oublions pas.

— On dit pourtant, monsieur Mathieu, fit observer Jean-Pierre, qu'il y a de l'inconvenient à labourer bas et plusieurs fois les terres légères. Ainsi, par exemple, dans les terres à bruyère, on assure qu'il y a plus de profit à semer après un seul labour qu'après plusieurs labours.

— Oui, répondit M. Mathieu, c'est vrai quand on ne fume pas tous les ans pour améliorer le terrain et qu'on ne le roule pas souvent pour le tasser ; mais toutes les fois que vous aurez des terres légères, fumées régulièrement, tassées au rouleau à plusieurs reprises, ou piétinées par les moutons après les semences, les labours au lieu d'être nuisibles, seront toujours utiles. Je continue :

Le meilleur labourage s'exécute à la bêche et à la pelle carrée ; vient ensuite celui qui s'exécute à la houe et, en dernier lieu, le labourage à la charrue.

Avec la bêche vous êtes toujours sûr de faire de l'excellent besogne : vous remuez une couche profonde de terre ; vous la retournez complètement de manière à mettre dessus ce qui était en dessous et dessous ce qui était en dessus. Vous divisez admirablement votre terre, soit avec la secousse qui la retourne, soit avec le tranchant de l'outil, quand elle est retournée. Vous arrachez les mauvaises herbes à fond, et vous êtes sûr que, après cela, les bonnes graines lèveront bien et que leurs racines auront du large pour s'étendre et aller chercher leurs vivres. Plus les chemins sont faciles, plus vite nous arrivons ; plus la terre est remuée, lorsqu'elle a de la consistance, plus les jeunes racines les parcourent facilement et plus les plantes prospèrent. Un jardinier sans sa bêche c'est un corps sans âme ; la bêche est le premier des outils en agriculture.

— C'est vrai, monsieur Mathieu, dit Jean-Pierre, mais avec cet outil-là on ne retourne guère de terrain en une journée, et il ne ferait pas bon de s'en servir pour emblaver nos terres à blé et à seigle, qui vont quelque fois à perte de vue.

— Je ne soutiens pas le contraire, répondit M. Mathieu ; mais je crois qu'un paysan gagnerait plus au travail à la bêche dans les forts terrains, qu'il ne gagnerait au travail d'une charrue à deux chevaux. La bêche rapporte à qui la manie ; seulement quand on la fait manier par d'autres à prix d'argent, elle ruine plutôt qu'elle n'enrichit.

— C'est aussi mon opinion, dit Jean-Pierre.

— Quant à la houe, c'est l'outil de labourage qui, après la bêche, vaut le mieux, à mon avis. D'aucuns appellent cet outil-là une pioche ; peu importe, le nom ne fait rien à la chose. Dans les pays de plaines, où il y a peu ou point de pierres dans les champs, la houe est toute d'une pièce ; dans les pays montagneux, pierreux, graveleux, on se sert de la houe à deux dents pour remuer le sol. Le travail fait à la houe, est meilleur que le travail à la charrue, car il a plus de profondeur ; mais dans l'un comme dans l'autre cas, le sol est incomplètement retourné. La bêche vous le prend et lui met, pour ainsi dire, les pieds en l'air et la tête en bas, tandis que la houe et la charrue ne font, pour ainsi dire aussi, que le jeter du flanc droit sur le flanc gauche. Vous allez me répondre peut-être que j'abuse de la comparaison, attendu que le sol n'a ni pieds, ni tête, ni flancs. Mais que voulez-vous, chacun se fait comprendre comme il peut, les muets avec leurs signes, ceux qui ne le sont pas avec leur langue. Avez-vous compris ? (A suivre.)

